

« LE COMMERCE DU SEL DANS LES PORTS RETAIS »

Conférence _ 22 mai 2017 _ Festival Architecture + Patrimoine

Agathe Aoustin

PRESENTATION GENERALE DES MARAIS SALANTS

Partout et de tout temps, le sel a été une **denrée précieuse et recherchée** par l'Homme pour ses besoins alimentaires et la conservation des produits périssables.

LA NAISSANCE DES MARAIS SALANTS



Carte de l'île de Ré, dressée par Claude Masse, 1711, AD Charente-Maritime

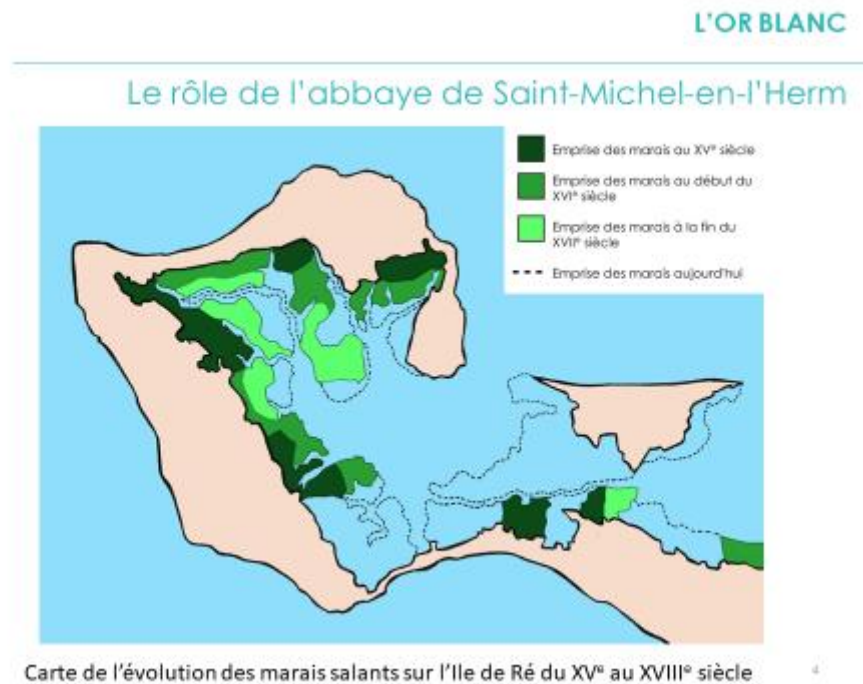
Dès le Haut Moyen-Âge, les conditions géographiques et climatiques sont favorables à l'établissement de salines sur les îles d'Ars, de Loix et des Portes. En effet, le bras de mer qui séparait l'île d'Ars de l'île de Ré s'est peu à peu comblé, favorisant ainsi la formation d'alluvions argileuses dans ce qui va devenir le fier d'Ars et la fosse de Loix.

Il faut toutefois attendre l'installation des religieux de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm au XII^e siècle pour que soient exploités les premiers marais salants. Auparavant, la population n'est pas assez nombreuse pour offrir la main d'œuvre suffisante à d'importants travaux d'endiguement et le bri n'a pas atteint un niveau suffisant pour l'aménagement de salines.

Au même moment, sur le continent, (marais de Brouage et ceux de la baie de Bourgneuf et de l'île de Noirmoutier), produisent déjà du sel en quantité, qui est exporté vers le nord de l'Europe. Le commerce salicole est si florissant qu'en 1341, Philippe de Valois crée un impôt sur le sel appelé la gabelle, mais l'île de

Ré en était déjà exemptée avant son rattachement à la couronne de France. **L'octroi de ces nombreux privilèges** sur le territoire insulaire encourage vivement le **commerce salicole** sur l'île qui connaît, dès le Moyen-Âge, un développement important.

L'OR BLANC



Le rôle de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm

Après l'installation des religieux de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm sur les îles d'Ars et de Loix, les premiers marais salants commencent à être exploités. Vers **1375**, il existe quelques prises au fond des chenaux qui entourent la **baie du Fier**.

À partir du **XV^e siècle**, la production salicole connaît une **véritable extension au nord-ouest de l'île**. De nouvelles prises sont alors exploitées grâce au travail d'endiguement des lais de mer (surfaces que la mer en retirant laisse à découvert en permanence).

Parmi les grands propriétaires de marais sur l'île, on peut citer **Jean Conan**, receveur de la seigneurie de l'île de Ré de 1486 à 1489 et qualifié de sieur des Defens en l'isle de Ré. Ce dernier obtient de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, le **7 mai 1480, une première baillette** (terre donnée par un seigneur à son serf) **pour la prise du Roc** qui est alors la plus grande prise de marais salants de l'île (plus de 130 ha) et grâce à laquelle il établit des marais à l'est du village des Portes. Il fait bâtir des levées qui vont permettre, non seulement d'endiguer les rivages, mais aussi de protéger les habitations d'un risque de submersion.

Les moulins à marée



Pour **contrôler le niveau d'eau dans les marais**, des moulins à marée et des écluses sont construits à l'entrée des chenaux. Ces ouvrages permettent non seulement de **désensabler les ports**, mais aussi de **garantir la navigation** des bateaux dans les chenaux jusqu'aux sites de chargement du sel. Au-delà de cette fonction protectrice des marais, les moulins à eau permettent aussi de **produire de la farine** grâce à la force hydraulique, générée à chaque marée, qui active la roue de l'ouvrage. Au moins **six moulins à eau** ont fonctionné sur l'île : 2 ou 3 à La Moulinatte, 1 dans le havre d'Ars, 1 au Martray, 1 dans le port de Saint-Martin et 1 à Rivedoux. Mais un seul reste encore en activité à Loix.

Les plus anciens moulins à marée de l'île pourraient avoir été construits entre le XII^e et le XIII^e siècle, période marquée par le repeuplement du territoire et son aménagement suite à l'installation des religieux de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm à qui appartenaient le moulin de Loix. C'est aussi à cette période que La Rochelle compte le plus grand nombre de moulins à eau.

Il semble, cependant, que les moulins à marée aient été construits ou restaurés entre la fin du 15^e et le début du 16^e siècle : havres **d'Ars** (1543-1549) et de **Saint Martin** (1604), **La Moulinatte** (avant le XVI^e siècle).

L'ESSOR DE L'EXPLOITATION SALICOLE AUX XVI^E ET XVII^E SIECLES

Après la Guerre de Cent ans, le royaume retrouve une économie plus prospère qui se maintient jusqu'au milieu du siècle suivant.

Le commerce du sel aux mains de la bourgeoisie rochelaise

L'ESSOR DE L'EXPLOITATION SALICOLE

L'arrivée de la bourgeoisie rochelaise



1. Le Roc, Les Portes, XV^e s
2. Les Trois Touppins, Loix, XV^e s
3. Le Roc Merveux, Les Portes, XV^e s
4. Les Prises, La Couarde, XVII^e s
5. Le Fier, Les Portes, XVII^e s
6. La Moulinette, La Couarde, XVIII^e s
7. Moulin à marée et Les Tounettes, Loix, XVII^e s
8. Moulin à marée du Martray, Ans

Carte de l'île de Ré, 1762,
Musée des Plans-Reliefs

Le commerce du sel est florissant et incite les propriétaires de marais à produire du sel qu'ils pourront facilement **vendre aux Anglais, aux Hollandais et sur le continent**. Par un jeu d'alliances, les **grandes familles de négociants** se partagent les plus importants sites de production salicole et **contrôlent le trafic d'exportation au long-cours**. Beaucoup de marchands de sel faisaient aussi commerce de vin. La majorité de ces riches familles sont, par ailleurs, liées au milieu **protestant**.

Les grands domaines d'exploitation salicole

L'ESSOR DE L'EXPLOITATION SALICOLE

Grands domaines d'exploitation salicole

Les Prises, à La Couarde,
demeure du XVII^e siècle



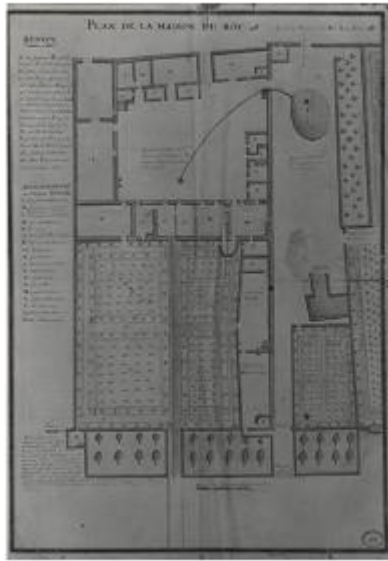
Les Tourettes, à Loix,
demeure du XVII^e siècle

Cette prospérité du commerce salicole se manifeste par **l'édification de demeures cossues dans la seigneurie de Ré** (La Passe, La Davière, Les Prises, Bernonville et La Moulinatte), dans **l'île de Loix** (Le Feneau, Les Tourettes et Les Trois Thuppins) et dans la **seigneurie d'Ars** (Le Bouteillon, Le Martray, La Maison Neuve, Le Roc et La Prise). Ces maisons-fortes, construites entre **1480 et 1550** pour de riches négociants ou pour les receveurs des seigneuries de l'île, sont implantées à proximité des salines afin d'offrir une meilleure **surveillance de l'exploitation**.

Ces maisons, implantées à l'écart des villages, témoignent à la fois de la **richesse du propriétaire** et de la **menace constante des incursions étrangères** par leur architecture singulière. Afin d'assurer au mieux la sécurité du domaine, celui-ci est généralement protégé par un **mur d'enceinte** pouvant présenter des **meurtrières** ou de **petites tours d'angle**. Des **fossés** entourent parfois la propriété.

L'ESSOR DE L'EXPLOITATION SALICOLE

Grands domaines d'exploitation salicole

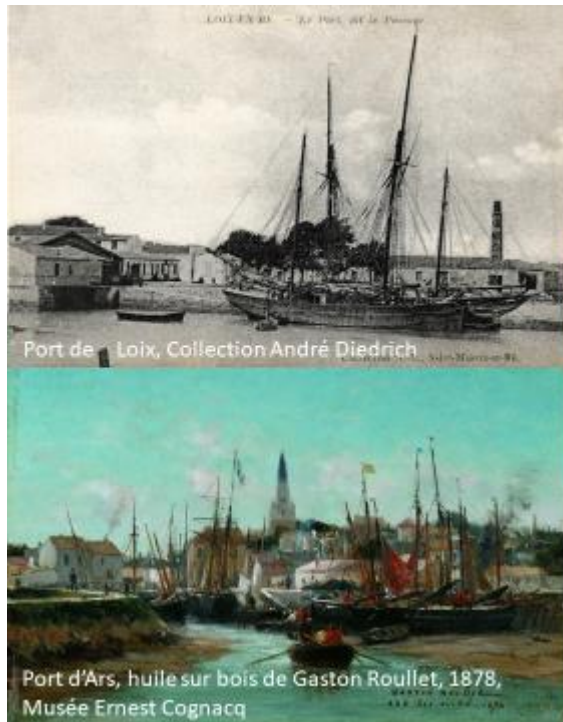


Plan de la demeure du Roc, dressé par Houin le 30 juin 1760, Musée Ernest Cognacq, et vue actuelle de la maison

Les bâtiments présentent souvent un **plan en U ou en L** formé d'un corps de logis en fond de cour, encadré de communs et de dépendances agricoles. La **maison de maître** ne dévoile généralement aucun décor de luxe

La présence de **nombreux celliers** indique qu'il s'agit de grands domaines agricoles. Il fallait pouvoir y stocker d'importantes denrées, suffisamment pour faire vivre la famille du propriétaire et les personnes à son service. Les produits échangés ou achetés grâce au commerce du sel y étaient aussi entreposés. Ces grandes propriétés possédaient également de **jardins d'agrément**, aménagés avec soin. Enfin, les domaines étaient entourés de **vignes, de bois et de salines**.

Des ports attractifs



L'EXPLOITATION SALICOLE

Des ports attractifs



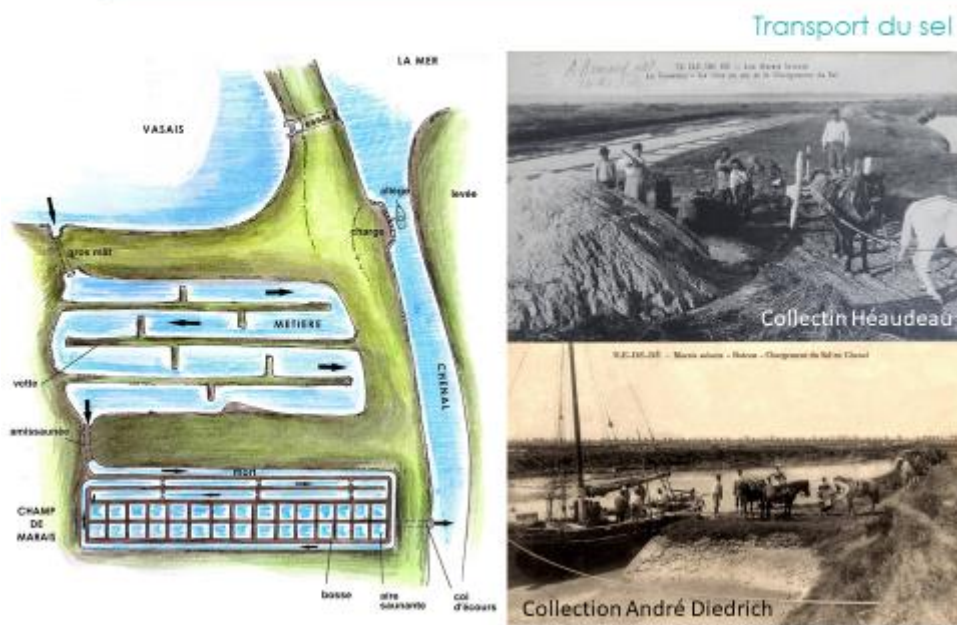
Vieux-Port aux Portes

Le **port médiéval d'Ars** est le **principal lieu d'exportation et de commercialisation du sel** sur l'île jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Il reste longtemps **un des seuls havres accessibles aux vaisseaux** d'important tonnage. Un **moulin à marée**, construit par les religieux de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, assure le dévasement du port et l'alimentation des marais environnants.

D'autres ports sont en activité sur l'île dès le XV^e siècle, mais beaucoup ne sont que des **petites baies ou des chenaux** où les bateaux peuvent échouer sur un fond de vase comme à **Loix** et au **Vieux-Port** qui sert essentiellement de **lieu de chargement du sel**.

Transport du sel depuis son lieu de production jusqu'à sa commercialisation

L'ESSOR DE L'EXPLOITATION SALICOLE



Depuis l'**aire saunante**, le sel, stocké sur les levées dans des **tasseliers** (lieu de stockage du sel dans les marais), est transporté à dos de petits chevaux, appelés « **criquets** » jusqu'aux **charges** (parement en pierre dans un chenal servant de quai aux bateaux venant charger du sel), quais réalisés avec le savoir-faire local. A partir de là, le transport se fait essentiellement par **voie maritime**. Le sel est chargé sur des navires d'assez faible tonnage, dits **allèges**, seuls capables de remonter les chenaux des marais jusqu'au Fier d'Ars ou Fosse de Loix ou bien jusqu'aux ports de commerce où attendent des bateaux de plus fort tonnage.

LE DECLIN DE L'EXPLOITATION SALICOLE

L'exil des marchands protestants

Les ports de La Rochelle et de l'île de Ré entretiennent **de solides relations avec les pays d'Europe du Nord qui dominent le commerce océanique** et partagent la **même confession réformée**. Les négociants d'Europe du Nord s'intègrent rapidement à la société rétaise en s'alliant aux familles établies depuis le XVII^e siècle.

La **domination des Protestants dans le commerce international** subsiste depuis le milieu du règne de Louis XIV, mais les persécutions auxquelles ils sont confrontés à la **fin du XVII^e siècle** bouleversent ces relations commerciales.

Suite à la **révocation de l'Edit de Nantes en 1685**, les membres de l'Eglise réformée fuient le territoire insulaire malgré l'interdit royal. Beaucoup choisissent de s'exiler avec leur famille vers les colonies ou l'Europe du Nord avec lesquels ils font commerce.

Le gel du commerce en période de guerre

En **période de conflits**, les **ventes diminuent**, les routes maritimes sont moins sûres et les ports sont parfois bloqués. La **guerre de la Ligue d'Augsbourg** (1688-1697), rapidement suivie par la **guerre de Succession d'Espagne** (1701-1714), ralentit le trafic maritime en rade de Saint-Martin. La **guerre de Succession de Pologne** (1733-1738) contre la Russie et la Saxe limite le trafic vers la Baltique. La **guerre de Succession d'Autriche** (1740-1748) semble avoir moins d'impact sur le commerce du sel mais la **guerre de Sept Ans** (1756-1762) entre la France et l'Angleterre est, en revanche, beaucoup plus perturbante pour le négoce. La signature du traité de Paris en 1763 ne permet pas aux producteurs de sel de relancer le commerce. Il s'ensuit même une **crise de la production salicole** qui se manifeste de 1763 à 1771 par une hausse des prix du sel.

Les routes du sel

DECLIN DE L'EXPLOITATION SALICOLE

L'exil des marchands protestants et gel du commerce



Entre le **XVI^e et le XVII^e siècle**, le commerce du sel sur l'île de Ré se fait principalement avec **l'Europe du nord**, notamment vers les Pays-Bas et les pays baltes et scandinaves, ensuite avec **les îles britanniques**. À la **fin du XVII^e siècle et au cours du XVIII^e siècle**, le commerce salicole s'est étendu au **Nouveau Monde** en particulier vers Saint-Domingue. Du sel était aussi exporté vers le **Canada** pour la pêche au hareng, à la morue et à la baleine.

Les sels rétais alimentent également le **territoire français** en privilégiant les exportations vers les **provinces du sud-ouest** dites **rédimées**, qui ont racheté à la Couronne le monopole des taxes. La production salicole rétaise fournit aussi les provinces soumises à la **gabelle** où la Ferme Générale a le monopole de la vente du sel. Les marchands rétais empruntent alors les routes de la Loire et d'Orléans mais se dirigent surtout vers les **ports du nord de la France** comme Dieppe, Honfleur ou Rouen qui desservent notamment Paris.

Un nouveau souffle pour le commerce maritime

DECLIN DE L'EXPLOITATION SALICOLE



Port de La Flotte, gravure de Lomet-Le Gouaz, 1787, Musée Ernest Cognacq



Port de Saint-Martin, plan aquarellé, 1724, AD Charente-Maritime

Un nouveau souffle pour le commerce maritime

L'aménagement des havres en ports de commerce

Les **ports de Saint-Martin et de La Flotte** sont équipés de quais en maçonnerie à la fin du XVI^e siècle et profitent à partir du **XVII^e siècle d'aménagements importants** qui vont leur permettre d'accueillir des navires de 150 tonneaux en général et de concentrer **l'essentiel du commerce à la fois salicole et vinicole**. Auparavant, les navires de commerce n'entraient pas dans le havre de Saint-Martin et restaient au large. C'est en 1681 que le port de Saint-Martin bénéficie

d'amples travaux d'aménagement grâce au **colossal chantier de fortifications lancé par Louis XIV et confié à Vauban.**

À la fin du XVII^e siècle, les ports de Saint-Martin et de La Flotte sont devenus d'importants ports de commerce.

DECLIN DE L'EXPLOITATION SALICOLE

Un nouveau souffle pour le commerce maritime



Dès lors, les grandes familles de négociants préfèrent s'installer dans les **ports de Saint-Martin, La Flotte** ou La Rochelle où il leur est plus facile d'assurer les transactions commerciales et d'asseoir leur fortune. A la **fin du XVII^e siècle**, on voit ainsi se développer le long des quais des **ensembles immobiliers de grande ampleur** offrant la possibilité aux marchands de stocker une partie de leur marchandise avant l'embarquement sur les bateaux de commerce. Les négociants y installent aussi leur bureau pour y recevoir leurs clients et signer des transactions.

La crise du commerce salicole

La **deuxième moitié du XVIII^e siècle** est marquée par une **longue crise de la production salicole** qui a pour conséquence une hausse du prix du sel et la désertion des négociants étrangers. Dans le même temps, les marchés avec le nord-est de l'Europe diminuent du fait de la **concurrence des mines de Pologne et de la production ignigène en Angleterre.**

Vers la **fin du XVIII^e siècle**, la **pêche en haute mer** absorbe des volumes considérables de sel pour la conservation du poisson. Les productions sont expédiées à Saint-Malo, Calais et vers d'autres ports de la Manche pour la pêche au hareng et à la morue. Les navires de Terre-Neuve prennent l'habitude de venir se ravitailler en sel dans le Fier d'Ars ou dans la Fosse de Loix.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES FACE A LA DEPRISE SALICOLE

La concurrence des sels « extérieurs »

Le commerce rétais qui subit déjà depuis le milieu du XVIII^e siècle la concurrence des sels du Portugal, de l'Espagne et de la Bretagne, doit au **milieu du XIX^e siècle rivaliser avec les sels du Midi** (« puits salés » des Pyrénées et salines de Méditerranée) **et de l'Est de la France** (sel gemme des mines de Lorraine) qui ont su bénéficier de la **révolution industrielle**. De plus, par la loi du 28 décembre 1848, le gouvernement autorise l'importation des sels étrangers et en réduit les droits de douane.

L'effondrement du prix du sel entraîne parallèlement une forte baisse du pouvoir d'achat des sauniers. Certains décident de quitter l'île pour trouver du travail ailleurs. De **nombreuses salines son abandonnées ou converties en claires pour l'affinage des huîtres**.

À la fin du XIX^e siècle, les pêcheurs hauturiers délaissent également les ports d'Aunis et de Saintonge où ils s'approvisionnaient en « sels-verts » qu'ils se procurent désormais à moindre coût dans leurs ports d'attache.

La production de sel s'effondre, passant de 31 500 tonnes par an en 1847 à 20 000 tonnes en 1900 puis 10 000 tonnes environ en 1920.

Solidarité et modernité face au déclin du commerce salicole

Face à la déprise salicole, les sauniers doivent réagir s'ils ne veulent pas voir disparaître leur profession et ce savoir-faire ancestral qui a bâti l'économie de l'île de Ré.

Les **premiers syndicats** et **associations de propriétaires** se forment. Leur mission prioritaire consiste à entretenir les chenaux suite au désengagement de l'Etat et au colmatage progressif.

Le **premier syndicat** formé est **celui des marais du Batardeau à Ars en 1821**. Grâce au regroupement en syndicats des sauniers et propriétaires de marais, des travaux ont pu être réalisés pour **améliorer l'alimentation des chenaux et la circulation des allèges**.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, rares sont les sauniers propriétaires des aires qu'ils saunent et qui peuvent disposer de leurs récoltes de sel. La vente était décidée par le propriétaire lorsqu'il estimait les cours suffisamment rémunérateurs ou s'il avait besoin d'argent. **Le saunier devait donc attendre que la vente soit réalisée**, et lorsque la vente était faite, le saunier ne recevait que le tiers du revenu de sa production. Un phénomène nouveau intervient au tournant du XX^e siècle lorsque les marais deviennent la propriété quasi exclusive des sauniers. Ces derniers commencent à s'organiser pour la vente. En 1901, un **premier « syndicat de vente »** est créé.

L'année suivante, un Comité de défense salicole de l'île de Ré est constitué afin de permettre aux propriétaires de marais de stocker tout ou partie de leur récolte en attendant la commercialisation.

La veille de la Première Guerre mondiale, **deux magasins à sel** sont construits au **Vieux Port** des Portes pour y entreposer la production de sel avant son chargement sur des bateaux à destination du continent. Les salorges sont des magasins à sel, supportés par une structure en bois et couverts de bardage, où peuvent être stockées d'importantes quantités de sel.

En **1997**, le **Conservatoire du Littoral achète** une partie du bâtiment encore existant. Après plusieurs travaux de **réhabilitation**, la **Maison du Fier** ouvre ses portes en **2000** et offre un **espace muséographique** unique, consacré au patrimoine naturel de l'île.

En **1933**, les sauniers forment, avec l'appui du **docteur Moinet**, maire d'Ars, et son adjoint Louis Prillaud, une **coopérative salicole sous le nom d'Association de vente en commun des sels de l'île de Ré**.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES FACE À LA DÉPRISE SALICOLE



Solidarité et modernité



En **1967**, la coopérative décide de construire un bâtiment pour entreposer l'ensemble de sa production s'élevant à 5 000 tonnes sous un **hangar unique**. Le hangar présente une forme semi-circulaire évoquant les pilots de sel.

Au cours de la **deuxième moitié du XX^e siècle**, la **production salicole de l'île de Ré** est la **deuxième plus importante de l'Ouest**, loin derrière celle de la presqu'île guérandaise.

L'industrialisation de la production de sel : Usines à laver et raffineries à sel

DE NOUVELLES PERSPECTIVES FACE À LA DÉPRISE SALICOLE

Industrialisation de la production de sel



Collection André Diedrich.

Collection André Diedrich.

La raffinerie à sel d'Ars

Au milieu du XIX^e siècle, le sel rétais n'a plus la préférence des marchands à cause de sa couleur naturelle grise. Le **négociant Benjamin Dubois-Fontaine**, qui espère pouvoir vendre plus facilement son sel s'il est raffiné, **ouvre en 1818 un établissement pour laver le sel**. La raffinerie est reprise par un négociant parisien **Pierre-Nicolas Beuvain l'aîné**. Ce dernier décide en **1830** d'agrandir l'établissement avec un **nouveau système de raffinerie avec cheminée en briques doubles de Saintonge**. En **1861**, cet établissement **produit 15 000 tonnes de sel traité par an**. Le sel y est lavé, traité et séché, puis mis en sacs de 50 kg. En **1876**, une **voie ferrée** est mise en service pour le transport du sel raffiné par wagonnets tirés par un cheval, depuis la raffinerie jusqu'au port. À la **fin du XIX^e siècle**, la déprise salicole la raffinerie, à **arrêter la production**. Cet édifice,

encore visible, représente **l'un des rares exemples d'architecture industrielle du début du XIX^e siècle qui ait survécu sur l'île.**

La raffinerie à sel de Loix

En **1824**, **Etienne Dervieux** achète le moulin à marée de Loix, mais décide d'utiliser la force motrice de l'eau pour laver le sel au lieu de fabriquer de la farine. La laverie fonctionne jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Le 12 novembre **1847**, les **négociants François Xavier Benoist et Louis Levesque**, qui exploitent la raffinerie à Ars, sont autorisés à **établir une raffinerie à sel sur le port de Loix.**

La modernisation des moyens de transport

DE NOUVELLES PERSPECTIVES FACE À LA DÉPRISE SALICOLE

Modernisation des moyens de transport



Collection André Diedrich.



Collection Héraudeau.

22

A la fin du XIX^e siècle, un nouveau moyen de transport fait son apparition et va bouleverser le commerce du sel. Mis en service sur l'île en **1898**, le **train** permet, en effet, d'acheminer **rapidement et à moindre coût d'importantes quantités** de production salicole.

Dans la partie nord-ouest de l'île, chaque gare de village possède sa **voie de garage du sel**. Le **sel est pesé en gare** avant l'embarquement vers Saint-Martin ou La Flotte. Il faut attendre l'installation des **premiers ponts bascules** pour pouvoir obtenir un **pesage précis en tonnes** et non plus en cent.

Après la Seconde Guerre mondiale, ce sont de **petits bateaux d'une cinquantaine de tonneaux** qui viennent chercher le sel pour le décharger le plus souvent à La Rochelle : le **Saint-Jean-Baptiste** fut le dernier bateau convoyant du sel à partir de l'île de Ré. Le 2 novembre **1960**, il effectue son **dernier voyage** depuis Loix. Avec la **construction du pont en 1988**, le sel n'est plus acheminé par voie maritime, mais par la **route**. De nos jours, la Coopérative s'occupe du chargement du sel dans des camions à l'aide d'une **pelle mécanique** amenée sur les bosses.

La reconversion des anciennes salines

Face à l'abandon progressif des marais salants, ces vastes étendues doivent trouver de **nouvelles fonctions**. La **majeure partie des salines** encore en activité est toujours exploitée pour la **saliculture**, mais certaines sont transformées en **claires à huîtres**. Quelques parcelles de marais sont aussi utilisées par **l'aquaculture**, d'autres pour la **culture de la salicorne** ; certaines bosses de marais ont été converties en **pâturage**.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES FACE À LA DÉPRISE SALICOLE



Reconversion des salines



CONCLUSION

L'activité salicole est relancée à la fin des années 1990. En 1995, 400 hectares de surfaces salicoles sont exploités sur l'île, dont 50 hectares environ appartiennent au Conservatoire du Littoral

La **valeur patrimoniale** des marais salants de l'île de Ré est attestée au niveau **européen et mondial** par leur inscription comme **site Ramsar** depuis le 2 février **2003** et **site Natura 2000** par arrêté du 6 juillet **2004** et arrêté du 13 avril 2007.

L'île de Ré est aujourd'hui le troisième site de production de sel sur la côte atlantique après Guérande et Noirmoutier.